



Réunion de bureau
-
13 février 2013
Espace Jeanne Champillou, Olivet

<i>Etaient présents</i>		
M. Hugues SAURY	Conseiller Général /Président de la CLE	Conseil Général
M. Michel ROQUES	Elu / Vice-président de la CLE	AggLO
M. Jean-Claude HENNEQUIN	Adjoint au Maire	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
Mme Anne d'AUX	Conseillère déléguée	Orléans
M. Jean-Marc GIBEY	Maire	Jargeau
M. Benoît LAMBERT	Agriculteur	Chambre d'Agriculture
M. Jean-Claude BENNERY	Président	ASRL
Mme Aurélie PRINGOLLIET	Chargée de mission politique de l'eau	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre (DREAL)
M. Jean-Luc GOUBET	Chef de service	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
M. Patrick RABOURDIN	Président / Vice- président de la CLE	SIBL
M. Jean-François CHAUVET	Chef du service eau, environnement et forêt	Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT)
<i>Etaient excusés</i>		
M. Jean-Luc BRINON	Conseiller municipal	Tigy

Personnes présentes en appui technique :

Mme Carine BIOT	Animatrice CLE	Etablissement public Loire
M. Stéphane THAUVIN	Garde-rivière	ASRL
Mme Severine CARNIELLO	Responsable du Pôle Environnement Hygiène	Ville d'Orléans
Mme Mélanie HOVAN	Conseillère environnement	Chambre d'Agriculture du Loiret
M. Clément LACOUETTE- FOUGERE	Consultant	Planète Publique

Ordre du jour :

1. Présentation des pistes de réflexion pour la mise en œuvre du SAGE issue de l'enquête synergie
2. Travail sur le CCTP « inventaire des zones humides »
3. Avis de la CLE sur les questions importantes du SDAGE
4. Points divers

M. Hugues SAURY, Président de la CLE ouvre la séance du bureau à 18h00.

1. Présentation des pistes de réflexions pour la mise en œuvre du SAGE issue de l'enquête synergie

M. Clément Lacouette-Fougère du Cabinet Planète Publique présente les résultats de l'enquête synergie, étude commandée par l'Etablissement public Loire. (rapport complet disponible sur le site de l'Etablissement public Loire).

2. Travail sur le CCTP « inventaires des zones humides

Une présentation est faite par l'animatrice sur :

- la définition réglementaire d'une zone humide,
 - les rôles, valeurs et fonctions de ces milieux,
 - les dangers qui les menacent,
 - les liens avec la police de l'eau
 - quels articles du SDAGE s'y rattachent,
 - quels articles du SAGE sont concernés.
- (plus de détails dans le power-point).

L'objectif de l'étude est de réaliser un recensement précis des zones humides et des plans d'eau présents sur le territoire du SAGE afin que ces inventaires servent par la suite aux communes du SAGE pour leur intégration dans les documents d'urbanisme.

3. Avis de la CLE sur les questions importantes du SDAGE

Plusieurs critiques peuvent être faites sur la conception même du questionnaire, les questions en elles-mêmes n'étant plus modifiables.

Les questions telles qu'elles sont posées conduisent les personnes consultées à répondre soit « tout à fait », soit « assez » ou « parfaitement adaptées » ou « plutôt adaptées » pour l'ensemble des questions posées.

Certains membres ressentent donc une impression de questions dirigées, notamment à l'encontre du monde agricole. Certaines questions peuvent paraître stigmatisantes.

Une explication est donnée par le représentant de la DDT qui indique que la France est sous le coup de 2 contentieux européens, et que ce type de consultation permet de répondre aux exigences de Bruxelles (incluant la formulation des questions).

Cependant le bureau souhaite faire ressortir qu'aucune activité ne devrait être stigmatisée dans ce type de questionnaire.

Un avis sera rédigé par l'animatrice assorti de ces réserves (avis disponible sur le site internet du SAGE).

4. Points divers

Semaine des rivières : 3 au 9 juin 2013

L'animatrice présente cette manifestation qui est organisée par la Région Centre et sollicite les membres afin de savoir ce qui pourrait être proposé dans le cadre du SAGE.

La ville d'Orléans signale qu'à cette date se déroulent les journées du développement durable avec un village de stands situé le week-end sur la place de Loire. Cependant le stand doit être relativement pédagogique et pas trop institutionnel, il faut donc des outils. La maquette du Loiret de l'APSL est intéressante. La thématique des espèces invasives peut permettre également de toucher le public.

L'animatrice proposera ce qui pourrait être sur le stand et un calendrier de permanence pour la tenue du stand. L'animation se déroulerait sur 2 jours les 8 et 9 juin.

Hors du cadre de la semaine des rivières, il semble intéressant de renouveler les visites de terrain pour les membres de la CLE comme cela avait été fait il y a quelques années.

Ainsi une visite de terrain sur le bassin amont pour voir la problématique de l'hydrocotyle pourra être organisée en mai ou en juin. Une seconde matinée pourrait être organisée sur la partie Loiret (en septembre ?) et enfin une troisième visite pourrait être organisée sur une exploitation agricole.

Futur contrat territorial

L'animatrice présente un modèle de fiche action qui pourrait servir pour les futures actions inscrites dans le contrat territorial. Les membres sont invités à formuler toutes remarques si nécessaire.

Ceci sera discuté lors de la réunion du 2 avril prochain qui sera consacré à l'organisation du futur contrat territorial notamment entre les différents financeurs.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Saury clôture la séance à 20h10.

Hugues SAURY

**Président de la CLE
du SAGE Val Dhuy - Loiret**